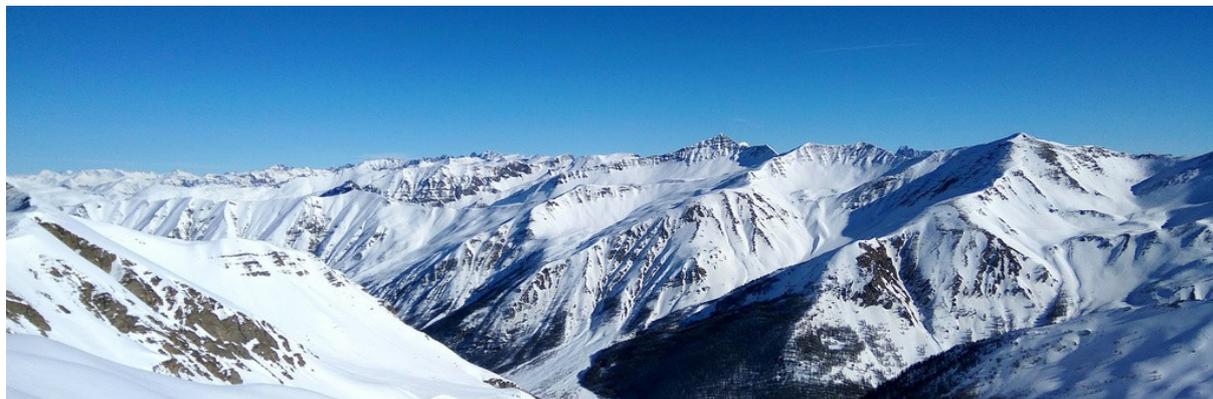


L'AVENIR DES ALPES DU SUD SE JOUE MAINTENANT !



Les secteurs du tourisme, des loisirs, de l'hôtellerie et de la restauration font vivre directement plus de 60 000 personnes en région et attirent près de 2 millions de touristes chaque hiver.

Pour engager le retour à la vie, la Région vous informe que de nouveaux dispositifs sont immédiatement mis en place, pour gérer l'urgence et bâtir maintenant l'avenir de nos stations comme de nos vallées.

Des aides immédiatement utilisables :

- **Toutes les entreprises des Alpes du Sud peuvent bénéficier des aides d'urgence, 140 M€** de dispositifs existants pour des aides économiques et touristiques

Guichet unique **0 805 805 145** ou en allant sur maregionsud.fr/covid-19/infos-covid-19

- **Pour les stations de ski, un plan d'investissement d'urgence de 8 M€** va permettre de réaliser des projets indispensables avec un taux maximal d'intervention de 80 % du projet et des avances versées à hauteur de 40 % de la subvention obtenue

- **Un soutien aux classes découvertes est mis en œuvre** : jusqu'à 3 000 euros pris en charge pour les frais de transports

Penser à demain, préparer l'avenir :

- **805 millions d'euros** du contrat d'avenir et des fonds européens seront destinés aux vallées sinistrées des Alpes Maritimes mais également à l'ensemble de nos massifs alpins

- Afin de soutenir la pratique du ski, financer des projets d'énergies renouvelables et réussir la diversification touristique de nos stations, la Région double son budget consacré à la montagne pour les 5 prochaines années **avec 200 M€** (100 M€ pour les Espaces Valléens et 100 M€ pour les stations de ski)

- A travers sa plate-forme de concertation citoyenne SUDOPOLIS, la région lance une grande consultation sur l'avenir de nos montagnes. Ouverte à tous les habitants des Alpes du Sud et à tous les amoureux de la montagne qui voudront proposer leurs idées et leur conception des Alpes du Sud de demain : sudopolis.maregionsud.fr

La relance économique et touristique de la région et de nos territoires sera également soutenue par 5 dispositifs :

- Dès le mois d'Avril – LE FORFAIT BOL D'AIR** : 70€ aux familles, aux couples et aux personnes de la région qui prendront au moins 2 nuits d'hôtel ou d'hébergement
- Au mois de Mai – LE CHEQUE REOUVERTURE** : Une aide de 2000 à 5000 euros pour la remise en état/rénovation des commerces, hôtels ou des gîtes restés fermés
- Au mois de Juin – LE BILLET SOLIDAIRE** : Pour une place payante achetée par un spectateur, la Région s'engage à payer une seconde place
- Le 1er Juillet – la 2ème EDITION DE LA FETE DES TERRASSES** sera l'occasion d'être aux côtés des professionnels de la restauration, des Alpes à la Côte d'Azur en passant par la Provence, pour célébrer les terrasses, symboles de convivialité, d'apéro et de liberté retrouvée (si les conditions sanitaires sont réunies)
- 1 million d'euros** sera consacré, avec nos partenaires, à la promotion de nos territoires Alpes du Sud, avec la marque **Alpes**
- Une grande campagne de communication sera mise en œuvre dès que possible :
« **ON A TOUS BESOIN DU SUD** » afin de valoriser le territoire régional et accélérer la reprise des activités touristiques. [Retrouvez toutes les informations ici](#) ou sur le site Ma Région Sud

AVEC SUDOPOLIS, PRENEZ LA PAROLE POUR VOTRE TERRITOIRE !

SUDO- POLIS



La montagne vous manque ?
Ré-inventons les Alpes du Sud.
Exprimez-vous.



Avec Sudopolis, la plateforme citoyenne de la Région Sud, vous pouvez vous exprimer, via des enquêtes sur des sujets précis. Plus qu'un outil, Sudopolis, c'est une communauté de citoyens libres et autonomes. Dans le contexte sanitaire et économique que nous traversons depuis 1 an, Sudopolis vous propose notamment de vous exprimer sur les thématiques de la relance en Région Sud, ou sur l'avenir des Alpes du Sud et de ses stations de ski, durement touchées par la crise du Covid 19.

Pour l'avenir des Alpes du Sud

Pour l'avenir du massif alpin, pour la sauvegarde de cet exceptionnel patrimoine naturel et touristique, pour le bien-être de ses habitants et de tous ceux qui ont besoin des Alpes du Sud, besoin de revivre le plaisir de la montagne et de revenir à l'essentiel, mobilisons-nous !

Sudopolis vous donne la possibilité de vous exprimer sur les priorités de la relance, en fonction des grandes compétences régionales que sont le développement économique, les transports ou les lycées, entre autres. Plus librement, une boîte à idées pour construire votre région éco-responsable est également en ligne.

N'hésitez pas à faire le relais de cette initiative :

Rendez-vous sur <https://sudopolis.maregionsud.fr/> pour construire ensemble la Région Sud de demain !



La région Sud dispose d'un traitement de communication institutionnelles dont le fondement repose sur sa mission d'intérêt public. Les informations collectées sont à l'usage exclusif des services de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (notamment le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de loi n° 78-17 précitée), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer, en cliquant sur l'un des liens ci-dessous :

[Ne plus recevoir de messages](#) | [Modifier vos coordonnées](#) | [Recevoir les données vous concernant](#) | [Exercer votre droit de retrait](#) | [Contacter le Délégué à la protection des données](#) | [Contacter la CNIL](#)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur internet la page : <https://www.maregionsud.fr/donnees-personnelles>.